

Genre du véhicule Voiture de tourisme	Marque C H R Y S L E R	Type Valiant Mod. V.41G	Fiche d'homologation n° CH 0160 14
--	---------------------------	----------------------------	---------------------------------------

MOYENS D'IDENTIFICATION "Valiant" de chaque côté sur ailes avant + à l'avant au véhicule
 *) "V.41G.." devant le no de châssis + sur plaquette AMAG, à gauche à l'intérieur de l'aile

Numéro du châssis frappé _____ à gauche, derrière pare-brise + sur plaquette AMAG
 Signe d'identification du moteur frappé "318" à gauche, à l'avant s. bloc cyl. derr. pompe hydr. direction
 Constructeur CHRYSLER Co. Ltd. (USA) Importateur AMAG, Schinznach-Bad

CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement B. ROUES ARR.
 Direction à gauche Assistance hydraulique
 Frein de service hydr. 2-circ. AV=disques/AR=exp.int.av. ass. par
 Frein auxiliaire) méc., à exp.int.câble, [dépression+régulateur
 Frein stationn. levier à main, s. roues AR [de puiss. s. roues AR
 Transmission Automate ou Synchronesh Nombre vit. 3
 Blocage differ. autom. Crochet rem. _____ Vitesse max. 170 km/h

MOTEUR Genre V Temps 4
 Marque CHRYSLER Carbur. B
 Type 318 (.=usine montage)
 Position avant Nombre cyl. 8
 Alésage 99,31 Course 84,07
 Cylindr. 5209 cm³ CV-Impôt 26,53
 CV-puiss. 233 (SAE) à 4400 t/m
 Refroidissement eau
 Bruit 77 dB (A) à 3300(3/4) t/m
 Amortissement bruit 1 pot
460x230x120 +)

CARROSSERIE Forme limousine Nombre portes 4
 Toit ouvert _____
 Nombre de places : Total 6 ; AV 3 ; milieu _____ ; AR 3 ; Places debout _____

DIMENSIONS

	Vole	AV	AR
Diam. braquage	G	<u>11,9</u>	DR <u>12,1</u>
Empattement	<u>2750</u>	/ / / /	
	Dimensions ext.	Dimensions int.	
Longueur	<u>4840</u>	_____	
Largeur	<u>1800</u>	_____	
Hauteur	<u>1420</u>	_____	
Porte à faux	AV	<u>810</u>	_____
	AR	<u>1280</u>	_____
	lat.	_____	_____

POIDS

	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	<u>765</u>	_____	<u>650</u>	<u>1415</u>
Charge utile	<u>155</u>	_____	<u>265</u>	<u>420</u>
Poids total	<u>920</u>	_____	<u>915</u>	<u>1835</u>
Garantie fabr.	<u>984</u>	_____	<u>1041</u>	<u>2025</u>
Dimens. pneus	<u>D78-14 4PR ou 7.35H14 4PR</u>			
Charge p. essieu	<u>1200(2,25)210 km/h 1230(2,4)200</u>			
	de l'ensemble			[km/h
Poids maxi remorquable	_____ kg			

EQUIPEMENT

Equipement électrique 12 V

Feux de route 2/SEALED BEAM GE2 Avertisseur optique oui
 Feux de croisement 2/ do. GE2 Feux de position 2/comb.av.
 Feux de gabarit 2/lat.arrière §) Feux de brouillard clign.
 Avertisseur 1/électrique (1-ton) Niv. sonore 94 dB/A)
 Essuie-glace 2/électriques(2-vit.) Lave-glace oui
 Feux arrières 2/combinés Catadioptres 2/sép.lat.AV+AR
 Feux stop 2/combinés Feux de recul 2/séparés
 Eclair. plaque contr. 1/centre pare-ch. Plaque forme haute avec clign.
 Rétroviseur 1/intér. + 1/extér. Indic. vitesse km/h
 Indic. direction clign. 6/avec lampe-témoin
 AV blanc latér. orange AR rouge
 Avert. clign. oui Lampes de travail _____
 Feux complémentaires : _____

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Voiture de tourisme
 Marque & type CHRYSLER Valiant
Mod. V.41G
 Homologation n° CH 0160 14
 Forme de la carr. limousine
 Couleur _____ (selon véhicule)
 Places ass. : Total 6 (3 avant)
 Poids à vide 1415 Carburant B
CV 26.53
 Charge utile - Cylindrée 5209 cm³
 Poids total 2025 Poids de l'ensemble _____

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: N° de châssis du vhc. expertisé = VL41BOB103212

- *) La combinaison de lettres et de chiffres devant le n° de châssis "VL41GOB désigne:
 V=Valiant / L=Classe de prix / 41=forme de la carrosserie / G=moteur 318 cu.in.
 (B=ancienne désign.) / O=année du modèle 1970 / B=usine de montage
- +) Le tuyau d'échappement doit se terminer à moins de 10 cm du profil extérieur du vhc
- §) Les feux de gabarit latéraux à l'avant sont connectés par l'importateur avec les clignoteurs.

Lieu et date de l'expertise
Schinznach-Bad, 22.10.69
Berne, 3.11.69

La commission d'expertise

Genre du véhicule
Voiture de tourisme

Marque
C H R Y S L E R

V a l i a n t
Mod. V. 41 G

Fiche d'homologation n°
CH 0160 14

C A R T E C O M P L E M E N T A I R E I

Complément du 8.1.70 (Ck) :

Ecartement de la voie : nous sommes en possession d'une attestation du constructeur du véhicule, confirmant que la voie peut être écartée jusqu'à max. + 28 mm, par utilisation de jantes spéciales. (Jantes de 13" ou 14" avec épaulement de 4 1/2" et 5 1/2" avec pneumatiques correspondants).

Complément du 28.1.70 (Ck) :

Nombre de places : sur demande sièges séparés à l'avant, donc total 5 avant 2.